



# Le Petit Chavanais

<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

## Infos pratiques

### Ouverture du secrétariat de mairie au public :

Lundi : 16h à 18h  
Mardi : 16h à 18h  
Mercredi : 10h à 12h  
Vendredi : 16h à 18h

### Mairie :

Tél. : 04 76 38 50 68  
Fax : 04 76 38 11 43  
Email :  
mairie.st.bonnet.chavagne@wanadoo.fr

### Service technique :

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35

**Ecole St Bonnet :** 04 76 38 04 62

**Service Périscolaire:** 04 76 36 0133

**Ecole Montagne :** 04 76 36 45 67

### Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

### Syndicat Intercommunal des Eaux:

Pour toutes questions contactez le :  
04 76 38 50 68.

### EAU/ASSAINISSEMENT

Numéro d'astreinte :

04.76.36.94.01

## Agenda

### Mairie :

Fermeture de la mairie pour  
congés du lundi 6 août au  
vendredi 17 août

### A l'Arthaudière

Expositions ouvertes tous les jours de  
15h à 19h sauf mardi et vendredi,  
entrée libre.

voir le programme ci-joint

[www.chateau-arthaudiere.com](http://www.chateau-arthaudiere.com)

### VOGUE

Organisée par le comité des fêtes

**Samedi 25 août:** 13 h 30 pétanque en doublette 5€/pers. Repas ravigoles réservation sur place animation La machine à danser. Feu d'artifice.

**Dimanche 26 août:** 13h30 pétanque en tripléte 5€/pers, château gonflable. 15 h 30 défi de jeux à la « con » par équipe de 5 (1 enfant, 1 ado, 2 adultes, 1 retraité par exemple). Le soir Apéro concert .

**Tir aux pigeons** organisé par l'ACCA  
Samedi 25 et dimanche 26.

## Le mot du maire

Le budget 2018 s'est à nouveau élaboré dans un contexte de restrictions, malgré les promesses présidentielles... En conséquence, il faut gérer la baisse continue des dotations de l'État depuis 2014. Sur les quatre derniers exercices, cette politique nationale a impacté les recettes de fonctionnement des communes mais l'effet est d'autant plus ressenti qu'il s'ajoute à d'autres contributions nouvelles qui ne cessent d'augmenter. Cependant, on peut à présent noter que notre commune est, proportionnellement, moins impactée que la moyenne des collectivités. Les critères d'attribution des dotations de fonctionnement sont très complexes mais ces derniers semblent tout de même avoir pris en compte le potentiel de nos ressources fiscales également inférieures à la moyenne nationale ! Dans ce contexte, les décisions sont naturellement prises pour maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement et ainsi garantir un équilibre budgétaire permettant le financement de nouveaux projets d'investissement pour lesquels la commune reste fortement aidée, comme : les travaux de restauration de l'Arthaudière, l'informatisation des écoles ou l'extension du réseau d'assainissement. Un projet d'aménagement du terrain « Gonnet » s'autofinance, la vente des lots à bâtir couvre les dépenses propres à la viabilité des parcelles. Il n'en demeure pas moins qu'à chaque début année, le Conseil Municipal doit faire des prévisions sur tous ces financements qui ne cessent de bouger et dont on aura confirmation, ou pas, que l'été passé. Situation qui entretient l'incertitude quasi permanente dans la réalisation des prévisions. Pour le Conseil Municipal, le budget et le suivi des finances communales ne sont plus une affaire de vote en début d'année mais bien une préoccupation permanente de toute l'année. Je vous souhaite à toutes et tous un très bon été, oubliant pour un temps nos soucis quotidiens.



Robert Pinet

## Cérémonie du 8 mai.

Cette année la commémoration fut l'occasion pour le président de l'Association patriotique, Jean-Claude Manquat d'honorer Mr Gérard ROMÉY en lui remettant le diplôme officiel de porte-drapeau. Puis Robert PINET lui accrocha son insigne. Après lecture des messages et le dépôt des gerbes l'assemblée s'est retrouvée autour du pot de l'amitié.

### EXPOSITION DU CENTENAIRE 1914/1918



le président a également rappelé l'exposition qui se fera le 11 novembre pour le centenaire de la guerre de 1914/1918. Il invite la population à participer par la mise à disposition d'objets en lien avec cette époque, cartes postales, extraits de journaux, photos, vêtements, etc..... Tous ces symboles permettront de remémorer le souvenir de nos aïeux.

Les objets déposés en mairie seront rendus après l'exposition. Nous comptons sur votre participation.

Pour tous renseignements contacter Jean Claude MANQUAT au 04.76.38.49.35 Michel VIALLE 04.76.64.37.56 .



**En direct du conseil****Conseil du 12 juin**

**Exécution du budget:** Le Maire commenté budget réalisé et détaillé 2018. L'évolution du réalisé est cohérente avec les sommes budgétées.

**Lotissement «Gonnet» :** Le lotissement est composé de 6 lots à commercialiser. Les lots 1 et 2 sont réservés et les permis de construire sont en instruction. Le lot 5 est en cours de réservation. Validation de l'ajustement des tarifs des lots 5 et 6 suite à leur évolution de surface. Une modification de la ligne électrique de la maison Gonnet par enfouissement est proposée avec un coût réparti entre la commune et les nouveaux propriétaires. Le coût pour la commune est de 1422 euros TTC.

**Révision PLU :** Robert Pinet a exposé la nécessité que notre PLU soit intégré au site « GEOPORTAIL » afin qu'il soit consultable. Le coût du transfert du détail du PLU de notre commune sur ce site est de 1330 euros HT. Une réflexion sur une éventuelle révision du PLU sera organisée lors d'une réunion de travail spécifique.

**Point sur les travaux :** Les travaux d'insonorisation de la salle des fêtes seront réalisés fin juillet 2018. Après modifications, le devis s'élève à 20584 euros. Les travaux à l'Arthaudière sur les toitures débuteront en septembre. Une consultation d'entreprise a été lancée pour effectuer le chiffrage de travaux de voirie, notamment des fossés.

**Divers :** Proposition d'une évolution du tarif du repas scolaire à 3,70 euros TTC, correspondant au prix facturé par le prestataire « Plein Sud Restauration ». Les tarifs forfaitaires de la garderie évolueront à 44 euros pour le matin ou soir et 66 euros pour le matin et soir par période scolaire. La commune de St Bonnet de Chavagne devra être recensée en 2019, cela sera coordonné par Chantal Burais

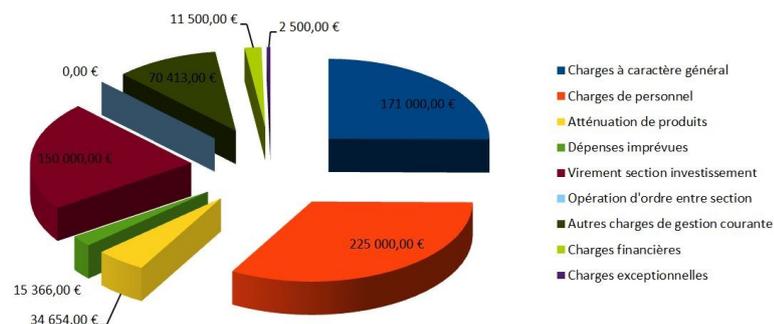
**Un budget avec le projet de lotissement « Gonnet »**

Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'équilibrent à 680 433 euros. La gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et le report de travaux sur 2018 devrait permettre de virer 150 000 euros à la section d'investissement.

Le budget prévisionnel d'investissements intègre au niveau des dépenses le remboursement du capital des emprunts, la viabilisation du lotissement « Gonnet », effectuer la deuxième tranche de travaux à l'Arthaudière, entretenir la voirie et réaliser l'insonorisation de la salle des fêtes. Tous ces projets seront financés par le reversement de la section de fonctionnement, par les fonds du FCTVA, par des subventions et par la vente des premiers lots au lotissement « Gonnet ».

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	171 000,00 €	Excédent antérieur reporté	131 504,47 €
Charges de personnel	225 000,00 €	Atténuation de charges	15 100,00 €
Atténuation de produits	34 654,00 €	Produits des services	39 100,00 €
Dépenses imprévues	15 366,00 €	Impôts et taxes	247 116,00 €
Virement section investissement	150 000,00 €	Dotations et participations	213 609,00 €
Opération d'ordre entre section	0,00 €	Autres produits de gestion courante	34 000,00 €
Autres charges de gestion courante	70 413,00 €	Produits financiers	3,53 €
Charges financières	11 500,00 €		
Charges exceptionnelles	2 500,00 €		
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>680 433,00 €</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>680 433,00 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution d'investissement	7 609,99 €	Virement section fonctionnement	150 000,00 €
Comptes de liaison	154 000,00 €	Produits des cessions	250 000,00 €
Remboursement d'emprunts	105 000,00 €	Dotation Fonds divers Réserves	327 648,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Subventions d'investissement	206 227,00 €
Immobilisations corporelles	172 000,01 €	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
Immobilisations en cours	496 265,00 €		
	934 875,00 €		934 875,00 €

**DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT****Brèves**

**Déclaration annuelle de ruches :** Du 1er septembre au 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

-Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) -Téléphone : 01 49 55 82 22



## Temps forts

### AFR

C'est 10 chavanais qui ont participé cette année au projet porté par Gérald Poulat et L'AFR de chatte. Pendant les vacances d'avril, ils ont réalisé différents travaux au sein des communes avoisinantes. Sur notre commune, ils ont pu faire de l'arrachage et nettoyage des buis se trouvant dans les jardins du château afin que le terrain soit prêt pour la plantation prévue à l'automne. La participation de la commune va leur permettre de cofinancer un voyage en juillet de 14 jours qui se fait cette année en Allemagne.



### Les Vieilles Autos du Vercors



la 32ème bourse d'échanges autos-motos-tracteurs s'est déroulée le 21 et 22 avril. La météo a été très clémente ce qui a permis d'attirer un grand nombre de visiteurs (*en anciennes ou non.*) Cette année, le thème était "les Renault sportives de collection". Le Club a accueilli différents modèles d'Alpine, des R8 et R12 Gordini, Renault spider, Renault 5 turbo et autres belles Renault sportives... Le Club remercie tous les nombreux visiteurs qui ont, comme chaque année, répondu présents et contribué à la hausse de la notoriété de notre manifestation. Le club adresse un remerciement spécial à la concession Alpine de Saint Martin D'Hères qui a permis aux visiteurs de découvrir la nouvelle Alpine. Sa présence a été très appréciée par les visiteurs car nombre d'entre eux ne l'avaient pas encore vue. Le dimanche matin, la sortie des motos a connu un vif succès. De nombreux stands de pièces détachées, miniatures et documentations étaient à disposition des passionnés. Les tracteurs, plus compliqués à acheminer, sont aussi bien représentés. Merci à tous les participants pour leur dévouement. Si vous souhaitez exposer votre tracteur, n'hésitez pas à nous contacter. Le Club tient aussi à vivement remercier la Mairie et l'association du château avec qui le Club a noué une étroite et nécessaire collaboration. Sans oublier Dominique, Yoann et Olivier pour leur aide. Le Club vous donne rendez-vous pour 2019.



### Les Amis de l'Arthaudière

Le 5 mai, les amis de l'Arthaudière étaient à la découverte du patrimoine drômois, au menu : Étoile-sur-Rhône, Autichamp et Crest. Une belle journée ensoleillée bien remplie.

Ici, à Autichamp, devant le château, le groupe accueilli par Mme Jacqueline Chauvin bénévole de l'association ALTICAMPUS. Ce petit village remarquable de 125 habitants dispose d'un château avec ses terrasses rappelant celles de l'Arthaudière.



### Le printemps du comité:



Pour la neuvième Chavanaise, 268 marcheurs ont découvert ou redécouvert les chemins de Saint Bonnet. Cette année les parcours se situaient sur la partie Sud-Est de notre commune. Le comité a œuvré activement pour rendre les différents sentiers praticables. Nous remercions les agriculteurs qui nous ont aidés pour le débroussaillage de leurs terres et tous les propriétaires qui nous ont laissé le droit d'utiliser leurs chemins. Merci à tous les participants et aux donateurs de lot pour la tombola (les familles Lantheaume et Patricia Gilibert).



. Avant cela le printemps avait débuté par la chorale dans l'église avec Interlude et 10 de Chœur. Une belle soirée musicale. Nous vous attendons nombreux à la vogue les 25 et 26 août avec une nouveauté un concert gratuit dimanche soir sur la place de l'église.

## A l'école



Cette année s'achève, il est temps de faire un petit bilan !

Depuis la dernière édition du petit chavanais s'est tenue la fête du RPI, où les enfants des 2 écoles nous ont offert un très beau spectacle. A cette occasion le Sou des écoles a tenu une buvette et a organisé son 2ème Lâché de ballons.

Un des ballons a parcouru plus de 200 km ! (*Mais la date limite pour les retours n'étant pas atteinte, il y a encore de l'espoir !!!*) Les résultats de toutes les manifestations confondues ainsi que les subventions des mairies ont permis de réaliser de très beaux projets. Par exemple : le projet escalade des PS/MS/GS/CP/CE1 .

L'équipe du Sou remercie chaleureusement Mme Lucille Minarro qui quittera son poste à la rentrée prochaine n'ayant plus d'enfant scolarisé dans nos écoles. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux parents souhaitant partager un peu de leur temps, de leurs idées et de leur bonne humeur !! Comme on dit : « plus on est de fous plus on rit » alors n'hésitez plus ! Nous avons besoin de vous avant de nous essouffler ! Nous finirons donc en remerciant parents, enfants, instituteurs, comité des fêtes et municipalités pour leur soutien tout au long de l'année. Il est maintenant temps de recharger les batteries afin de redémarrer sur la même dynamique !!!!

Belles vacances à tous.

L'équipe du Sou



## Etat civil

**Du 27 mars au 25 juin  
2018**

**Naissance :** Théa ALLARD  
née le 21 juin à Voiron

## ACCA

C'est 35 personnes qui se sont rassemblées le dimanche 27 mai pour l'assemblée générale. Le président Christophe Germain, le secrétaire Pierre Girard et le trésorier Dominique Chapre ont présenté les comptes qui ont été approuvés par tous. Cette année, encore il a été décidé de ne pas lâcher de lièvres car la population recensée lors des comptages montre un cheptel suffisant. Les prélèvements des différentes espèces sur la saison restent réguliers et la gestion des nuisibles est correcte. La présence de sangliers plutôt récurrente sur notre territoire pourra être gérée par le biais de battues dès les mois de juillet et août ; s'il est constaté des dégâts sur les cultures. La réunion s'est terminée sur l'organisation du Ball Trap qui aura lieu les 25 et 26 août. »



S'inscrire sur l'annuaire économique du site Internet de St Bonnet :  
Vous exercez votre activité sur la commune et n'êtes pas présents sur l'annuaire économique ?  
Merci de contacter la mairie ou d'utiliser le formulaire d'inscription en ligne dans la rubrique économie de notre site Internet :  
**<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>**

**<http://>**

Toutes les infos et de nombreuses photos sur :

**[www.saint-bonnet-de-chavagne.fr](http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr)**

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale »